

DANS LE MACRON, RIEN N'EST BON !

Les conséquences des ordonnances sur la loi travail commencent à se faire sentir, aussi bien pour les retraités, qui constatent la diminution de leurs pensions Agirc/Arrco du fait de



l'augmentation de la CSG que pour les actifs avec la mise en place très rapide des ruptures conventionnelles collectives. Ainsi, déjà chez PSA comme chez Pimkie, chez Carrefour, etc., la note va être salée dans la mesure où les entreprises n'ont aucune justification à présenter, contrairement aux licenciements économiques ; les syndicats ne peuvent pas faire appel à des experts, les directions n'ont pas d'obligation de reclassement... « La direction a organisé des groupes de salariés pour qu'ils soient eux-mêmes les acteurs de leur licenciement », selon l'analyse pertinente d'un salarié de Pimkie. Le rôle des syndicats n'est néanmoins pas négligeable mais pas de souci pour les patrons, comme nous ils savent qu'il y a toujours eu des syndicats prêts à signer contre l'intérêt de leurs adhérents !

Certains salariés pourront être éblouis par le miroir aux alouettes que la baisse de certaines cotisations sociales représente, puisqu'elle semble compenser, en bas de la feuille de paie, l'augmentation de la CSG. Ils ne voient malheureusement pas que, d'une part leur salaire brut (le salaire socialisé) n'augmente pas, qu'il s'agit donc d'une fausse augmentation de pouvoir d'achat, et d'autre part que, la protection sociale étant amputée, à très court terme ce sont de nouvelles diminutions de remboursements de médicaments et de soins... Marché de dupes !

Le but recherché par Macron-Gattaz est la disparition de la Sécurité sociale et son remplacement par l'assurance privée, infiniment plus coûteuse et hors de portée de beaucoup de salariés !

La cotisation sociale est en effet la seule à profiter directement au cotisant pour l'aider à faire face aux aléas de la vie, sans passer par la poche des actionnaires. Et c'est là que le bât blesse, tout cet argent qui échappe au Capital ! N'oublions pas que, dès la mise en place de la Sécurité sociale par le ministre communiste Ambroise Croizat, elle a été vivement attaquée, à commencer par De Gaulle lui-même, chef du gouvernement en 1946, comme par tous ses successeurs, de soi-disant gauche comme de droite.

Certains vont peut-être commencer à regretter de ne pas s'être mobilisés contre les lois destructrices, qu'on les appelle Rebsamen, Khomri ou Macron : ils ont trop écouté les sirènes des médias complices des grands patrons. Ces médias nous vantent la situation en Allemagne, qui connaîtrait le plein emploi : ils se gardent bien de parler des situations très diverses selon les régions et selon les cas et omettent de citer l'appauvrissement moyen du fait des temps de travail de quelques heures par mois et nous serinent : mieux vaut un faible salaire que le chômage ou pas de salaire du tout.

« Tu peux serrer une abeille dans ta main jusqu'à ce qu'elle étouffe, elle n'étouffera pas sans t'avoir piqué. C'est peu de chose, dis-tu ? Oui, c'est peu de chose. Mais si elle ne te piquait pas, il y a longtemps qu'il n'y aurait plus d'abeilles ». (J. Paulhan « Cahiers de la Libération, 1944).

NOUS SOMMES DES MILLIONS À POUVOIR PIQUER. NE NOUS EN PRIVONS SURTOUT PAS !

Sommaire

1. L'édito
2. L'action
3. L'information
4. L'orga, le Point. La vie des sections.

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris
93514 Montreuil Cedex
Tél. 0155826888 - Fax. 0155826915
<http://www.fnic-cgt.fr> - E-mail : contact@fnic-cgt.fr
Mensuel - 1,06 €
Directeur de publication : Emmanuel LEPINE
ISSN : 2112-2776
Commission Paritaire : 0119 S 08416

LA FNIC, SES BRANCHES, NE SE RÉSIGNENT PAS : suite à la journée de mobilisation du 23 novembre 2017, la **FNIC CGT A APPELÉ TOUS LES SYNDICATS, DE TOUTES SES BRANCHES, À L'ACTION LE 18 JANVIER**, face à l'attitude du patronat, à son mépris des salariés et de leur travail.

NOS CAMARADES DU CAOUTCHOUC, EUX, ONT APPELÉ À **LA GRÈVE LE 18 JANVIER**.

DÈS LE 15 JANVIER, À L'APPEL DE LA CGT, UN MOUVEMENT DE GRÈVE A AFFECTÉ LA SOCIÉTÉ TRAPIL (TRANSPORT D'HYDROCARBURES PAR PIPELINE) DONT TOTAL ET ESSO SONT ACTIONNAIRES.

Les bénéfices de TRAPIL ont explosé, les grévistes revendiquent :

- * **Une augmentation de salaire.**
- * **La distribution égalitaire de la participation aux bénéfices.**
- * **Une prime conjoncturelle de 1500 € net.**

NOS ANCIENS SONT MALTRAITÉS ! GRÈVE DES PERSONNELS DES EHPAD LE 31 JANVIER

Les retraités, mais aussi les actifs, sont inquiets et scandalisés face à la situation des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Avec la baisse des dotations de fonctionnement les effectifs vont encore être réduits et les difficultés des agents en place comme le stress des personnes âgées résidentes vont encore augmenter : moins de temps pour les repas, moins de temps pour la toilette, moins d'animations, etc.

Le « plan de solidarité grand âge » comme la « mission-flash » de M^{me} IBORRA pour l'Assemblée nationale, ont fait ressortir les besoins criants du secteur des EHPAD le gouvernement met en place la « convergence des tarifs dépendance et soins », ce qui signifie en clair prendre un peu aux établissements soi-disant bien dotés pour donner peu aux établissements en désé-

rence. Et rien sur la nécessité d'avoir plus d'EHPAD publics !

Alors que les équipements collectifs (écoles, collèges, lycées, terrains de sport, ...) sont à la charge de la collectivité, pourquoi en matière d'hébergement, les personnes âgées doivent-elles supporter les coûts, y compris ceux de l'amortissement des prêts consentis aux gestionnaires ?

Nous ne pouvons pas admettre que dans un pays qui se prétend la 5^{ème} puissance mondiale, on consacre moins de 5 euros au repas d'une personne âgée et huit minutes pour sa toilette !



International : grève générale très suivie, en Grèce, le 12 janvier, malgré la pression du patronat et des briseurs de grève. Elle faisait suite à une série de manifestations pour protester contre les nouvelles atteintes aux droits des travailleurs, la mise en place de nouvelles taxes et la disparition de leur protection sociale. Bien sûr, la CES ne se joignait pas à l'appel...

Congrès mondial des travailleuses

Dans la continuité de son 17^{ème} congrès mondial qui a fait ressortir que les femmes sont, parmi les travailleurs, les plus touchées par la crise et a fixé des objectifs pour l'abolition des discriminations contre les femmes et pour la protection de la maternité, la FSM organise, en mars prochain, dans la ville de Panama, un congrès mondial destiné aux femmes de la classe ouvrière et aux difficultés auxquelles elles sont confrontées.

APPEL À TÉMOIGNAGES :

Début janvier, chaque retraité a pu constater, à réception de sa pension de retraite complémentaire, la baisse de celle-ci, pour lui, voire pour son couple, due à l'augmentation de la CSG. Cette augmentation ne sera nullement compensée, en particulier par la suppression de la taxe d'habitation... Merci de nous faire savoir, par courrier, messagerie électronique (orga.ufr@fnic-cgt.fr) ou ☎ 01 55 82 68 82 l'ampleur de cette perte de pouvoir d'achat.

Les adorateurs du président clament qu'il tient ses promesses.

Lors d'un meeting de campagne présidentielle à Orléans Macron avait déclaré au sujet des sans abri :

« La première bataille, loger tout le monde dignement. Je veux partout des hébergements d'urgence. Je ne veux plus de femmes et d'hommes dans la rue d'ici la fin de l'année ». Il est hélas triste de constater que ce n'est absolument pas le cas et qu'au contraire cette situation empire, même si certains, par exemple le secrétaire d'état Julien Denormandie, font semblant de ne pas voir la réalité.

Devons-nous également lui faire constater, ainsi qu'à son amie Hidalgo, que certains balayeurs de la ville de Paris logent dans des tentes sous le métro Barbès, comme tant d'autres personnes qui occupent un emploi, et qui, faute d'un salaire suffisant, sont contraintes de dormir dans leur voiture...

oooooooooooo

Bref compte rendu de la Conférence Internationale des Industries de Santé au Service de l'Humanité

Montreuil, 25, 26 et 27 octobre 2017

Il y avait 160 participants dont 23 délégations étrangères (Sénégal, Vietnam, Chypre, Afrique du sud, Brésil, Congo, Népal, Palestine...).

Quelques-uns des points cités :

- ☐ Les profits des Labo pharmaceutiques servent plus à rémunérer les actionnaires qu'à la recherche. Par exemple, chez GSK, 67 % des profits ne vont pas à la recherche.
- ☐ La propriété intellectuelle est de 20 ans de monopole sur la molécule et, si on supprimait ce monopole, quasiment tout le monde pourrait se soigner.
- ☐ En **Inde**, les prix sont moins élevés qu'en France mais ne sont pas abordables pour la plupart de la population, au **Brésil** les multinationales se mettent d'accord sur les prix, au **Sénégal** la santé est une affaire d'état mais manque de structures de fabrication et de nombreuses ruptures de stock qui profitent à un marché parallèle, en **Palestine** il y a complicité entre le gouvernement et l'industrie pharmaceutique, en république du **Congo**, fermetures de sites de production et achat de médicaments de contrefaçon...

- ☐ En **Serbie**, 50 % de la population et au seuil de pauvreté, donc pas de protection médicale. Les prix sont dictés par les producteurs donc trop chers, les enfants en souffrent énormément. Le gouvernement est lié aux grands groupes capitalistes (Mafia pharmaceutique).
- ☐ En **Grèce**, on trouve l'argent pour moderniser les avions de guerre et on diminue la recherche et les pensions...
- ☐ Au 21ème siècle, 2 milliards de personnes n'ont pas accès aux médicaments. L'espérance de vie est de 49/53 ans dans la plupart des pays africains à cause du manque de médicaments et d'eau potable.
1/3 de la population mondiale, dont 50 % en Afrique, n'a pas accès aux médicaments.
- ☐ Le Plavix de Sanofi, qui revient à 163 € le kg, est revendu 6044 € le kg : un produit pour soigner est revendu comme produit de luxe ! **Doit-on laisser le pharmaceutique aux mains du privé ?**
- ☐ En France l'industrie pharmaceutique représente 128 300 salariés, avec une masse salariale de 6.4 milliards d'€. Mais la recherche y est mise à mal : on est passé de 6 000 chercheurs à 4 000... pour payer les actionnaires !
- ☐ Dans les pharmacies, on est passé de 5 médicaments en rupture à 303, donc on est obligé d'acheter à l'étranger, avec une qualité moindre !

EN CONCLUSION,

IL FAUT COMBATTRE LE CAPITALISME QUI EST DÉJÀ TRÈS DUR DANS L'INDUSTRIE MAIS QUI EST INTOLÉRABLE QUAND IL S'AGIT DE VIES HUMAINES.

CAMARADES, IL FAUT CONTINUER À SE BATTRE CAR ON NOUS TIRE VERS LE BAS, POUR TOUJOURS PLUS DE PROFITS POUR CERTAINS !

L'Agenda

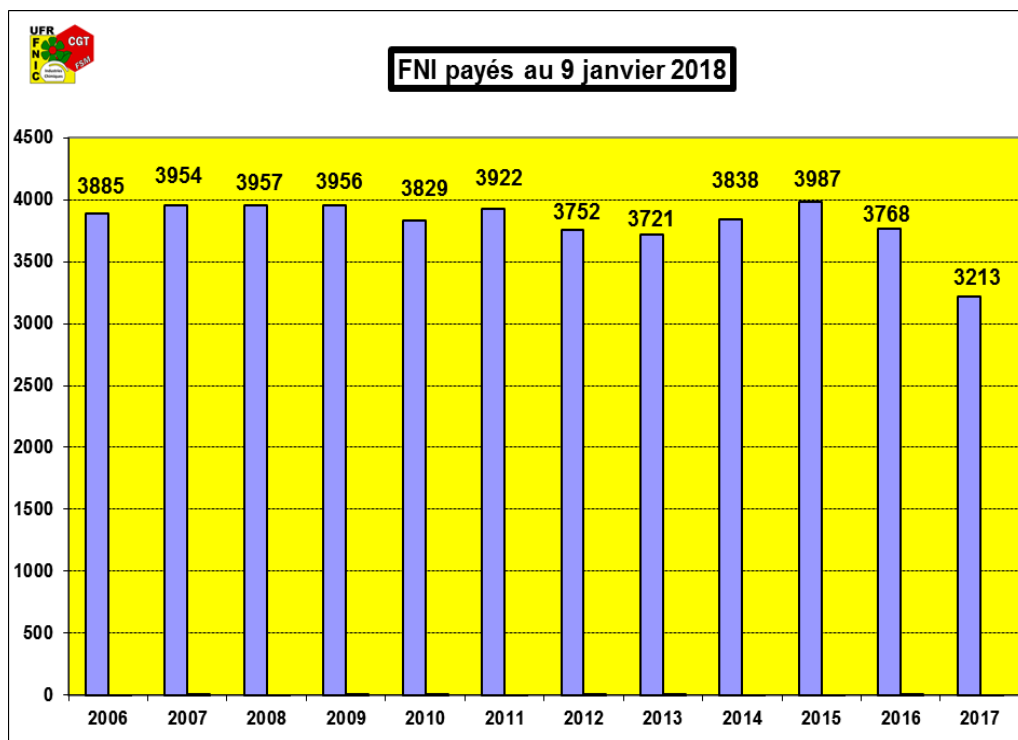
Les 31 janvier et 1^{er} février : conférence FNIC, les conventions collectives.

Le 22 février, réunion du conseil national de l'UFR FNIC.

Sans réelle surprise, peu d'évolution puisque seuls 60 FNI 2017 ont été enregistrés. Les commentaires et recommandations de notre bulletin de décembre restent donc d'actualité... à savoir qu'il est impératif de régler d'urgence les cotisations 2017 voire

2016. Nous savons que, parfois, les syndiqués se sont acquittés de leurs timbres mais que le suivi n'est pas fait par les trésoriers, en particulier quand il s'agit d'actifs : nous les sollicitons particulièrement !

l'Orga - le point



La vie des sections

LE COMPTE RENDU DE LA 11^{ÈME} CONFÉRENCE UFR, TENUE À BALARUC, est sur le site de la FNIC à la rubrique « activités spécifiques » puis « les retraités (UFR) ». Il n'a pas été, et ne sera pas, envoyé en format papier : nous vous invitons donc à le consulter directement sur le site, et peut être découvrir celui-ci par la même occasion...

Les premières Assemblées Générales se sont déjà tenues ou sont annoncées :

- ❑ **Dunlop Montluçon, LE 25 JANVIER.**
- ❑ **Arkéma Pierre Bénite, LE 25 JANVIER.**
- ❑ **Sanofi Aventis Vitry, LE 26 JANVIER.**
- ❑ **Boréal Grand Quevilly, LE 1^{ER} FÉVRIER.**
- ❑ **Michelin Clermont-Ferrand, LE 8 FÉVRIER.**
- ❑ **Roussillon, LE 6 MARS.**



CADEAU D'ANNE HIDALGO.

La mairie de Paris vient d'acquérir à grands frais la Bourse du Commerce pour un montant de 63 millions d'euros. Cette propriété, qui avait appartenu à la ville de Paris, avait été cédée à la CCI, en 1949, pour le franc symbolique.

En vendant, la Chambre de Commerce et d'Industrie a réalisé une très juteuse plus-value immobilière. Et la note va s'alourdir pour la ville car elle va indemniser la CCI pour les investissements consentis depuis 68 ans soit 4,3 millions d'euros... en attendant mieux, car cela pourrait s'élever en final à 23 millions d'euros.

Les murs de ce bâtiment accueilleront quelque 3000 œuvres du Musée d'Art contemporain de l'homme d'affaire (et milliardaire) François Pinault. **Et pendant ce temps-là nos élus cherchent des fonds pour construire des logements sociaux...**